

Question orale de Kattrin Jadin à Vincent Van Peteghem (VPM Finances) sur "Les accises sur les spiritueux"

Kattrin Jadin (MR): C'est un sujet sur lequel je reviens régulièrement. Ne m'en veuillez pas! La crise et l'interdiction des voyages non essentiels à l'étranger ont au moins cela de bon: la distribution des vins et des spiritueux en Belgique en profite. Ce n'était pas du tout le cas et ce ne sera évidemment plus du tout le cas une fois que nous aurons – j'espère que cela le sera rapidement – laissé derrière nous cette fâcheuse crise sanitaire.

J'aimerais vous dire que ces accises sur certains produits alcoolisés ne fonctionnent pas. Le consommateur belge se procure alors ce dont il a envie et besoin, ce qu'il consomme avec modération, à l'étranger. C'est une demande que je relaie aussi de nombreux représentants de l'Horeca ou encore de producteurs de vins et de spiritueux en Belgique. C'est vrai qu'il est flagrant de constater à quel point la différence de prix peut varier sur un même produit d'un pays à l'autre, si on le compare avec la Belgique.

Monsieur le ministre, avez-vous conscience de cela? Avez-vous compris à quel point ces accises sur les produits alcoolisés n'ont pas eu l'effet escompté? Ce n'est certainement pas le cas en termes de deniers pour l'État, si ce n'est en cette période de crise peut-être. Pouvons-nous espérer que vous mettiez ce sujet sur la table du gouvernement sous cette législature encore?

Vincent Van Peteghem, ministre: Merci madame Jadin. Bien entendu, j'en suis conscient. Quand on observe les chiffres, les recettes totales en matière d'accises pour l'alcool et les boissons alcoolisées ont diminué en 2020 par rapport à 2019. Une légère augmentation est uniquement observée pour les vins tranquilles et les boissons spiritueuses. Nous pouvons supposer que différents facteurs en rapport avec les mesures corona ont pesé sur les recettes en matière d'accises. Un élément de cette évolution sera notamment le déclin des achats frontaliers, mais nous ne pouvons cependant pas en déterminer l'impact exact.

Nous continuerons à surveiller les recettes en matière d'accises et la charge fiscale sur les besoins alcoolisés et non alcoolisés dans notre pays et dans les pays voisins lorsque nous prendrons de nouvelles mesures dans ce secteur. Nous tiendrons compte de la position concurrentielle de nos entreprises, mais actuellement, il n'est pas question de réduire les droits d'accises sur les boissons alcoolisées.

Kattrin Jadin (MR): Merci, monsieur le ministre. C'est dommage. Je considère que cette mesure n'a pas les effets escomptés, c'est-à-dire augmenter les deniers de l'État. Je resterai sur ma position.